



SAPEURS-POMPIERS
DE LOIRE-ATLANTIQUE

PEX N°2020-02

Intervention pour
personne
suicidaire



PARTAGE D'EXPÉRIENCE

ET VOUS, QUELLE DECISION AURIEZ VOUS PRISE?

Cette vidéo 3D vous permet de découvrir la situation opérationnelle vécue par les primo intervenants et de réfléchir individuellement et/ou collectivement sur un raisonnement tactique à mettre en place avant la découverte du PEX.



<https://youtu.be/Zu8UuOhA7Pc>

CONTEXTE

Intervention: rue des garennes, Commune de Nantes

Le jeudi 18 juillet 2019 à 14h44, le VSAV1 du CIS Rezé est engagé pour un homme de 40 ans menaçant de sauter de la falaise surplombant la carrière Misery à Nantes.

Observations sur l'ordre de départ: dans square au-dessus de la carrière Misery, menace TS, saut de falaise, homme de 40 ans à l'extrémité ouest du parc, à côté du terrain de basket.



Actions immédiates

Ensemble des moyens engagés



▶ VSAV / POLICE

1 en transit

▶ Contact avec le CODIS pour confirmation engagement VSAV seul.

▶ Concertation au sein de l'équipage pour anticiper l'organisation sur place.

▶ Décision d'équiper un agent du harnais LSPCC pendant le transit dans la cellule du VSAV au profit d'un arrêt dans le trafic.

2 sur les lieux

▶ Prise de contact avec les requérants.

▶ Arrivée à l'aplomb de la victime et reconnaissance discrète du CA VSAV derrière un muret.

▶ Analyse de la situation et réflexion sur la tactique à adopter (établir le contact ou sécuriser par surprise).

▶ Décision de sécuriser la victime en bénéficiant de l'effet de surprise.

▶ Mise en œuvre de la sécurisation.

Situation à l'arrivée des secours

▶ Le requérant indique que l'homme se trouve à 150 mètres environ du lieu de stationnement du VSAV.

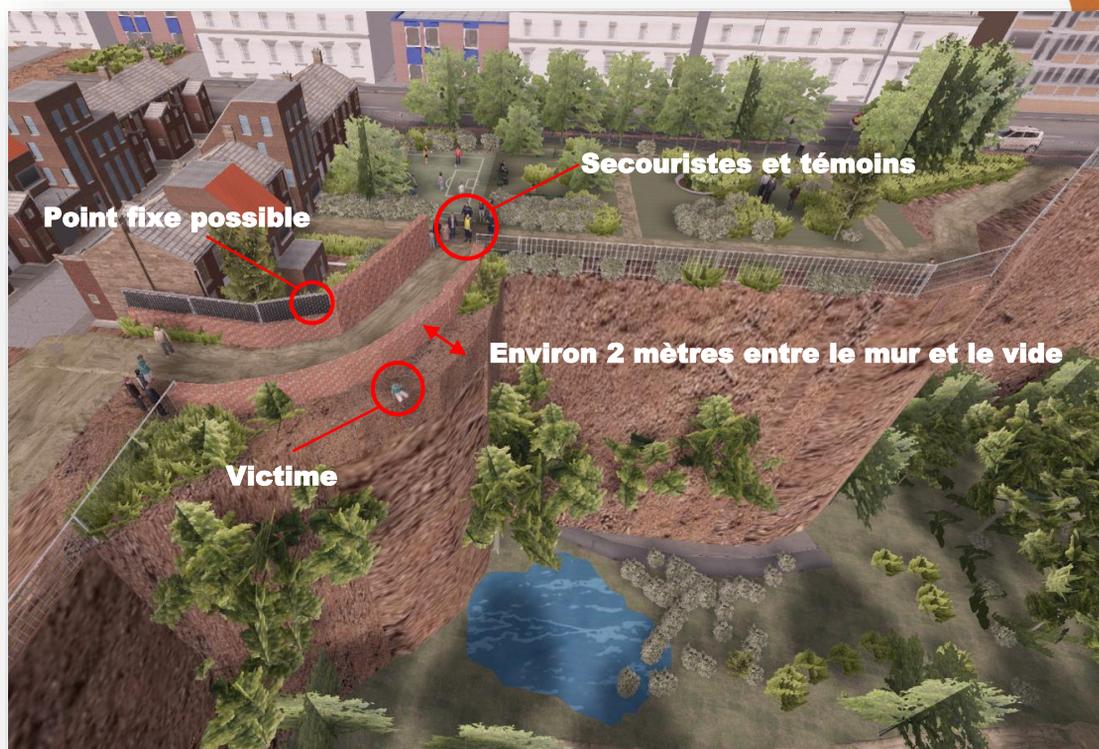
▶ L'homme en sanglot discutait dans un premier temps avec les requérants avant de refuser tout dialogue.

▶ Il menace de se jeter dans le vide. Il est assis, les pieds dans le vide, derrière un muret qui sécurise le chemin de promenade des carrières Misery.



Service
Opérations

PARTAGE
D'EXPÉRIENCE



L'analyse de la situation du CA VSAV et la construction de son raisonnement tactique repose sur plusieurs paramètres: son intuition, la prise en compte de l'environnement, la victime, ses expériences professionnelles et les moyens dont il dispose:

► **Intuition du CA:** Pendant le transit, le CA VSAV décide d'appeler le CODIS pour récupérer des informations contextuelles supplémentaires. Cet échange est déterminant dans la prise de conscience de l'urgence de la situation (victime susceptible de passer à l'acte de manière imminente). Cette intuition est confirmée par les propos des premiers témoins.

L'intuition du CA l'a conduit à demander à son équipier de s'équiper du harnais du LSPCC lors du transit. De plus, le conducteur va préparer de sa propre initiative un dispositif de descente en marchant dans le square vers la victime.

► **La prise en compte de l'environnement:** L'équipage procède à une reconnaissance en toute discrétion (ordre du CA de ne faire aucun bruit et de couper les téléphones). Le CA penche une première fois la tête par-dessus le mur pour observer la victime. Celle-ci se trouve assise à environ 2 mètres d'un mur, les jambes dans le vide.

En s'approchant de la victime, il observe une grille en fer forgé en limite de propriété d'une maison et dans l'axe de la victime. Il demande à son conducteur de réaliser un point d'amarrage à ce niveau là.

► **La victime** est un homme de corpulence normale (environ 80 kg), en sanglot et qui a l'air prêt à passer à l'acte.

► **Les moyens dont il dispose:** Un équipier et un conducteur avec de très bonnes conditions physiques, le LSPCC et un point fixe à proximité de la victime.

► **Ses expériences professionnelles :** le CA VSAV a en tête 2 interventions similaires. Une première qui lui a été relatée par un collègue qui a décidé de se jeter par surprise sur une victime menaçant de se suicider. Cette dernière lui a échappé des mains et est décédée. A contrario, le CA a vécu une intervention où il a lui-même sécurisé une victime par effet de surprise.

La prise de décision du COS

Fort de l'ensemble de ces éléments, le COS considère que la prise de contact par la communication peut présenter le risque de ne plus être maître de la situation (muret + distance le séparant de la victime qui l'empêcherait de l'attraper si elle venait à sauter). Il demande alors une mise en sécurité par effet de surprise.

L'équipier, sécurisé, enjambe le muret puis saute sur la victime en se roulant au sol. Le CA le rejoint rapidement pour lui venir en aide, muni d'un anneau cousu rouge en main pour sécuriser la victime. Le conducteur transmet ensuite un triangle d'évacuation pour équiper la victime sur une zone plus large située à 2 mètres.

La victime est rapidement rapatriée au niveau de la promenade avant sa prise en charge médico-secouriste.



Cette intervention met en évidence **2 options possibles pour le COS**:

- ▶ la prise de contact et la communication associée
 - ▶ la mise en sécurité en intervenant physiquement
- Dans le premier cas, les sapeurs-pompiers nous font régulièrement savoir qu'il leur manque des outils pour bien appréhender la victime et utiliser les bons mots. Voici quelques bonnes pratiques à valoriser (séquences vidéos et apports techniques ci-dessous) :

Chapitre 1 - PEX Risque imminent et grave de passage à l'acte suicidaire :

<https://youtu.be/JArLujDz62Q>



Chapitre 2 - Communication avec une personne suicidaire :

<https://youtu.be/9jNzDzjS2Ho>



De quoi parle t-on?

▶ Une personne suicidaire traverse une période de souffrance psychique intolérable, elle envisage la mort comme seule issue possible pour mettre un terme à cette souffrance. Elle s'est épuisée à chercher des solutions à sa situation.

▶ Le processus n'est ni linéaire, ni irréversible. La personne peut accepter une main tendue, trouver une solution acceptable qui lui permettra de mettre en doute son projet de suicide voire même de sortir intégralement du processus.

L'occasion d'échanger avec une personne à l'écoute de sa souffrance peut renverser l'issue de la situation.

Abordage

▶ Etre efficace dans la **prise d'informations** : principales questions à poser à la victime :

- existence de troubles psychiatriques ? antécédents de tentative de suicide?
- contexte de vie et facteur déclenchant (conflit...)?
- notion de prise de médicaments, d'alcool, de toxiques?
- accepte-t-elle de communiquer ?
- qui a appelé, pourquoi ?
- agressive ? menaçante ? armée ?

▶ **Rechercher les signes de gravité** :

- Suicide d'un proche,
- période de crise contextuelle (divorce, maladie, licenciement, isolement, deuil, ennuis judiciaires...),
- moyen léthal envisagé

▶ **Veiller à la sécurité de tous** : si la personne est armée (arme à feu, explosifs...), ne surtout pas intervenir. L'action relève de la compétence exclusive des Forces de l'Ordre.

En cas de présence d'arme blanche ou objet dangereux :

- proscrire l'intervention physique,
- Intervention verbale possible si la distance de sécurité est suffisante.

L'abordage doit être prudent et progressif. Le secouriste s'attachera à observer les paramètres physiques, verbaux et non-verbaux, les réactions de la victime quand elle nous voit, qu'on lui parle et quand on s'approche d'elle.

Intervention verbale ou physique?

Si la personne suicidaire a les moyens de passer à l'acte rapidement, l'appréciation de l'urgence de la situation et la décision va dépendre de ce qu'on observe :

▶ **Si la personne est réceptive à notre tentative de communication verbale** (acceptation du contact verbal, soutien au regard du secouriste, réponses aux questions posées, victime démontrant des émotions comme des pleurs ou des cris), on peut alors considérer qu'elle est accessible à la réassurance et à une intervention verbale.

Avec elle, l'essentiel de la communication ne passe pas forcément par les mots qu'on emploie, mais d'avantage par la qualité de notre présence, la considération qu'on va lui accorder et notre capacité à venir contacter sa réalité émotionnelle du moment.

▶ **Si en revanche la personne ne parle plus**, refuse de communiquer et de soutenir le regard, parait froide, détachée de ses émotions, déterminée, avec un regard sombre vide ou hagard, on peut alors considérer que le risque de passage à l'acte est imminent. Une intervention physique peut être envisagée si **2 conditions sont réunies** :

- Le sauveteur ne se met pas en danger
- Il est sûr que son intervention apporte quelque chose à la situation et qu'elle sera efficace.

Le **rapport bénéfice / risque doit être objectivement mesuré**, c'est toujours l'enjeu de **sécurité** qui doit guider la décision.

Comment communiquer?

▶ **Principe de communication en situation de crise** : **une seule** personne qui parle (si possible éviter les silences, les ruptures de contact, les interventions parasites de l'équipage)

▶ **La posture relationnelle** : Il ne peut pas y avoir de rencontre si le sauveteur ne s'engage pas personnellement dans cette relation. Il faut démontrer par l'attitude qu'on est là pour la victime et pas contre elle, qu'on cherche à l'accompagner, pas à la contrôler, que sa vie est importante et que vous avez de la considération pour sa souffrance. Cela passe par le ton employé, la franchise du regard et les mots adaptés.

Notre attention sera centrée sur les émotions, il faut lui permettre de « *vider son sac* » pour la soulager de la charge émotionnelle, lui laisser de la place pour s'exprimer, nommer la souffrance sans la juger ni la banaliser. Contrairement aux idées reçues, nommer les idées suicidaires n'incite pas au suicide. Au contraire, la personne est souvent soulagée de pouvoir les partager.

▶ **Eviter** les propos culpabilisants, moralisateurs, jugeants (« *pensez à vos enfants* »), l'usage brut de l'autorité, les paroles faussement rassurantes (qui viennent nier ou minimiser la gravité de la situation) et l'humour maladroit qui est malvenu. Ne pas aller sur la résolution de problème ou la recherche de solutions, ou promettre des choses dont on n'est pas sûr.

▶ **Plutôt privilégier** des phrases courtes, simples, chaleureuses, rassurantes, centrées sur l'émotion, qui valident la souffrance et aident à reprendre le contrôle et à sortir de l'état de vulnérabilité. Favoriser autant que possible le retour de la victime à prendre une place de sujet et à être partie prenante dans sa prise en charge « *vous n'êtes pas seul* », « *vous êtes en sécurité maintenant* ».

En conclusion...

Intervenir auprès d'une personne suicidaire, c'est **une situation d'urgence psychologique car il y a un enjeu vital**. Comme dans toutes les situations de crise cela mobilise beaucoup d'énergie chez le sauveteur, cela ne nécessite pas forcément de formation en psychiatrie mais juste **du bon sens et des qualités relationnelles**. Pour la sécurité psychique de tous, il est nécessaire que le sauveteur qui communique avec la victime ait l'assurance du soutien moral de ses équipiers.



PEX Intervention pour personne suicidaire



ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- ▶ Absence de chef de groupe (concertation et gestion des témoins).
- ▶ Passage de promeneurs au moment décisif.
- ▶ Difficulté à prendre du recul sur l'action à mener. Absence de formation sur la prise en compte d'une personne suicidaire.
- ▶ Situation de la victime dans un endroit escarpé.



ÉLÉMENTS FAVORABLES

- ▶ Anticipation de la situation envisageable durant le trajet.
- ▶ Parfaite coordination, communication de l'équipage AVANT et PENDANT permettant une prise de décision rapide et concertée.
- ▶ Personnel apte physiquement à réaliser la manœuvre (squat profond de l'équipier).
- ▶ Victime de faible gabarit.
- ▶ Point fixe dans l'axe et peu éloigné.

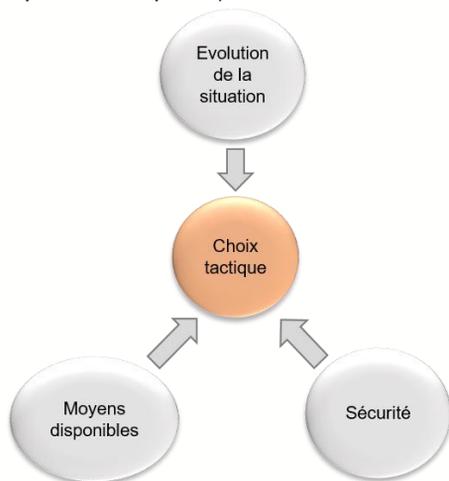


Service
Opérations

CE QU'IL FAUT RETENIR



- ▶ **Pertinence du Raisonnement tactique du CA:** La gestion de cette intervention ne relève pas d'une procédure ou d'une doctrine départementale. Elle relève d'une **analyse de la situation prenant en compte l'évolution de la situation, la sécurité et les moyens disponibles** (ici : la personne déterminée à sauter / , le risque de chute pour la victime et le sauveteur / un équipage techniquement et physiquement capable).



- ▶ **Les points clés et indispensables pour le COS** dans la prise en compte d'une victime suicidaire à savoir:
 - Compréhension du **schéma de l'entonnoir** de la crise suicidaire,
 - Les bonnes pratiques pour l'**abordage** de la victime,
 - Les **facteurs d'aide à la décision** pour intervenir verbalement ou physiquement,
 - Les bonnes pratiques de **communication** avec une personne suicidaire.

REFLEXION ENGAGÉE



- ▶ Ce PEX confirme un réel **besoin de formation sur la prise en charge des personnes suicidaires** (plan de formation prévu par le SSSM dans la cadre de la FMPA SAP)
- ▶ Etudier l'opportunité d'**intégrer un chef de groupe au train de départ type et l'engagement de l'équipe GRIMP.**

DOCUMENTS RESSOURCES



- ▶ Recommandations DGSCGC PSE1 et PSE2 (page 257)
- ▶ Conférence de consensus sur la crise suicidaire

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Secourisme-et-associations/Les-recommandations-et-les-referentiels>

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/suicilo_ng.pdf

PARTAGE
D'EXPÉRIENCE